

Convocation à l'AG du 2 juillet 2021

Paris, le 21 juin 2021

Chères consœurs, Chers confrères,

La prochaine Assemblée générale du Conseil national des barreaux se déroulera en présentiel **le vendredi 2 juillet prochain de 9h30 à 17h30 à la Maison de la Chimie, 28 bis Rue Saint-Dominique, 75007 Paris.**

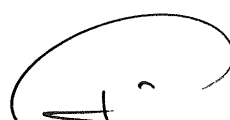
Nous veillerons bien évidemment au strict respect du protocole sanitaire et des règles de distanciation dans l'organisation des lieux pour vous y accueillir.

L'assouplissement des mesures sanitaires nous permettra de vous proposer pour cette assemblée un accueil café dès 9h, un déjeuner et une summer party sous forme d'un cocktail dînatoire à l'issue de nos travaux dans le jardin de la Maison de la Chimie.

L'ordre du jour sera le suivant :

1. Ouverture de l'assemblée générale et communications du président
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 4 juin 2021 (vote de l'assemblée)
3. Articles 99/100 et consultants juridiques étrangers (vote de l'assemblée) – Rapporteur : **Arnaud Gris**
4. Projet « Présidentielles 2022 » - présentation du diagnostic sur les injustices :
  - Présentation des résultats de l'étude d'opinion IFOP – Intervenant : **Frédéric Dabi, directeur général du groupe IFOP**
  - Restitution des travaux – Intervenants : **Sophie Ferry et représentants des think tanks (Institut Montaigne, Jean Jaurès et Fondapol)**
5. Débat d'orientation sur les indemnités journalières pour les risques de maladie et d'invalidité – Rapporteurs : **Marie-Aimée Peyron et Catheline Modat**
6. Rapport sur la mobilité des magistrats de l'ordre administratif (vote de l'assemblée) – Rapporteur : **Bernard Fau**
7. Rapport sur la réforme du régime de financement des écoles d'avocats (vote de l'assemblée) – Rapporteur : **Jean-Francois Merienne**
8. Avant-projet de décision à caractère normatif n° 2021-001 portant modification de l'article 14 du RIN pour mise en conformité avec la loi et portant allongement des congés paternité et adoption (vote pour envoi à la concertation) – Rapporteur : **Charles Edouard Pelletier**
9. Rapport sur le projet de loi « protection de l'enfance » (vote de l'assemblée) – Rapporteurs : **Laurence Roques et Arnaud de Saint Remy**
10. Rapport d'information sur la réforme des tarifs règlementés de postulation des avocats en matière de saisie immobilière, de partage, de licitation et de sûretés judiciaires – Etats des travaux avec la DGCCRF – Rapporteurs : **Laurence Junod-Fanget et Olivier Cousin**
11. Présentation des chiffres clés du mois de l'Observatoire – Rapporteur : **Roy Spitz**
12. Rapport d'activité pour l'année 2020 du Médiateur national de la consommation à la profession d'avocat – **Intervention de Carole Pascarel**
13. Questions diverses

Dans l'attente du plaisir de vous retrouver, veuillez croire, Chères consœurs, Chers confrères, à l'assurance de ma parfaite considération.



**Jérôme Gavaudan**  
Président

*PS : les documents vous parviendront ultérieurement.*